

La région

Des aigles à la chasse aux drones

MONT-DE-MARSAN La base aérienne landaise expérimente un nouveau dispositif de lutte contre les drones malveillants : des aigles royaux capables, d'ici deux ans, de chasser les aéronefs au-dessus de la foule

EMMANUELLE PÉDEZERT
e.pedezert@sudouest.fr

Leur proie : des drones. Quatre aigles royaux, qui répondent à l'appel des Mousquetaires, ont fait leur entrée dans les rangs de l'armée de l'air, en septembre, sur la base 118 de Mont-de-Marsan (40). Jusqu'en juin 2018, ils seront testés sur leur capacité à intercepter des drones malveillants au-dessus de nos têtes. Lors de grands événements sportifs, festifs, du défilé du 14 juillet au sommet du G8, en passant par Le Bourget ou, pourquoi pas, par nos ferias régionales.

Tous les jours, trois fauconniers civils et sept agents du péril animalier de la BA 118 sont aux petits soins de d'Artagnan, d'Athos, de Porthos et d'Aramis. Trois femelles et un mâle qui assimilent le drone à leur nourriture. « Comme tout prédateur, il se met en action quand il a faim. Depuis les premiers jours, nous les nourrissons sur des drones pour qu'ils les chassent ensuite », explique Gérard Machouk, dresseur fauconnier pour l'armée.

Quatre rapaces, bientôt huit

Le résultat est impressionnant : lâché depuis la tour de contrôle de la piste d'atterrissage de la base, entre deux passages de Rafale, l'aigle royal prend de la hauteur et pique en direction du drone, 300 mètres plus loin, pour le saisir avec ses serres et le déposer plus loin, au sol. Rapidité, efficacité.

Ces résultats, encourageants, n'étaient pas attendus si vite. « Nous avons trois ou quatre mois d'avance sur cette évaluation, qui

doit durer vingt-quatre mois au total, annonce le commandant Christophe. Le choix de l'espèce – l'aigle royal – est pertinent. C'est un rapace plus agressif, même tout jeune. »

Car les néo-combattants, avec leurs ailes de 2 mètres d'envergure et avoisinant les 4 kilos, n'ont que quelques mois. Ils partageront en juin les éloges dans le cadre de ce programme innovant avec quatre nouveaux venus. Le programme d'exercices devra s'adapter à cette montée en puissance.

Des drones performants

« Aujourd'hui, nous leur faisons faire des balades de deux heures de branche en branche, des exercices sur des plots pour les muscler, et du vol libre. En avril, nous irons dans les Pyrénées pour les initier aux courants aériens. Afin de n'écarter aucune piste quant à leurs capacités. Nous verrons en juin prochain l'emploi qui sera fait de ces aigles », poursuit le dresseur fauconnier.

« Depuis les premiers jours, nous les nourrissons sur des drones pour qu'ils les chassent ensuite »

les systèmes de brouillage, indique le lieutenant-colonel Thierry, chef du bureau action aérospatiale de l'État. Mais cette solution innovante serait alors complémentaire et diminuerait les espaces lacunaires en termes de protection. » Comprenez



La fauconnerie de la base aérienne a tenté l'expérience avec deux autres espèces avant de s'arrêter sur l'aigle royal, plus agressif dans son comportement de prédateur. PHOTO PASCAL BATS/« SO »

qu'on peut faire mieux qu'aujourd'hui contre ces drones malveillants.

Des aéronefs de plus en plus nombreux et performants, qui prennent de court les forces de l'ordre. Démonstration avait été faite à l'automne 2014 avec le survol d'une centrale nucléaire et de l'Élysée. « Il y a eu une vraie prise de conscience à ce moment-là », poursuit le lieutenant-colonel Thierry. La suite tient à la suggestion faite par le commandant de la base, le colonel Franck Mollard, à son fauconnier. « Il avait eu vent d'une expérimentation par la police néerlandaise d'in-

terception de drones par des rapaces. Il m'a demandé d'aller voir leur démonstration. J'y suis allé sceptique, j'en suis revenu très motivé... »

Un coût-efficacité imbattable

En quelques semaines, le projet prenait son envol, et il a même déjà été présenté au président de la République lors de ses vœux aux armées, en janvier. « L'armée de l'air met en œuvre des systèmes d'armes d'une technologie très avancée [et fort coûteuse, NDLR]. Là, on est sur un ratio coût-efficacité qui n'a absolument rien à voir... Ça ouvre de belles perspectives, si l'expérimenta-

tion est concluante », prévient le lieutenant-colonel Thierry.

Il en coûte des réparations quotidiennes sur un parc de dix drones à 1800 euros pièce. Et puis des abats, du ragondin et autres juteux mets pour nourrir les quatre mousquetaires. Une goutte d'eau face au besoin grandissant de sécuriser les grands événements de demain. Alors, « tous pour un »...

sur sudouest.fr

Les photos et les vidéos du dressage des aigles sur notre site.

Le bassin d'Arcachon passe au marquage de l'économie

MARKETING Président du Siba, Michel Sammarcelli dévoilera demain la marque territoriale du Bassin

« Sud Ovest » Le territoire du bassin d'Arcachon, c'est 450 millions d'euros de chiffre d'affaires lié au seul tourisme. Aviez-vous vraiment besoin d'une marque territoriale ?

Michel Sammarcelli Tout à fait, si l'on considère que le bassin d'Arcachon ne peut se résumer au tourisme justement. Oui, tout le monde sait que ce territoire est un aimant qui attire les touristes. Oui, l'activité touristique est un socle important pour notre économie, mais notre territoire doit faire savoir au monde qu'il est aussi propice au développement d'autres activités économiques.

Cette marque unique doit nous y aider. Pour la définir, nous avons travaillé pendant un an, consulté plu-

sieurs milliers d'acteurs, habitants, entrepreneurs, élus...

En quoi votre marque peut-elle positionner le Bassin comme lieu d'entrepreneuriat ?

Ce sera, pour toutes nos communes, un trait d'union marketing, une signature commune. Il n'y aura plus de différence entre communes ou communautés d'agglomération en matière de communication. C'est l'entière du Bassin qui sera mise en valeur à travers cette signature unique.

Nous devons impérativement préparer l'avenir, et c'est l'économie tous azimuts qui va donner la possibilité à nos jeunes de s'épanouir sur place.

La marque territoriale a pour but d'unifier le discours qui s'adresse à celles et ceux qui veulent entreprendre sur notre territoire.

Vous avez encore du foncier pour installer des entreprises ?

Nous en avons dans les zones d'activité de la Cobas (Communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon-Sud) et de la Coban (Communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon-Nord) notamment. Nous sommes une terre idéale pour voir s'installer des emplois de haut niveau, des bureaux d'études, par exemple. Nous mettons en place les infrastructures qui permettent de développer le télétravail, car si nous attirons les touris-

tes, nous devons être capables de séduire les professionnels qui veulent travailler dans un lieu attractif...

Nous, décideurs locaux, populations du Bassin, devons nous donner les moyens de nous ouvrir aux acteurs de l'économie sans pour autant casser l'environnement exceptionnel qui est le nôtre et qu'ils viennent chercher.

Quel est le coût d'une telle démarche ?

Ce coût entre dans l'enveloppe du budget annuel consacré à la communication du Siba. L'opération ne coûte pas un euro de plus, ni en taxe ni en impôt pour le contribuable !
Recueilli par Pascal Rabiller



Michel Sammarcelli, président du Siba. PHOTO SIBA